

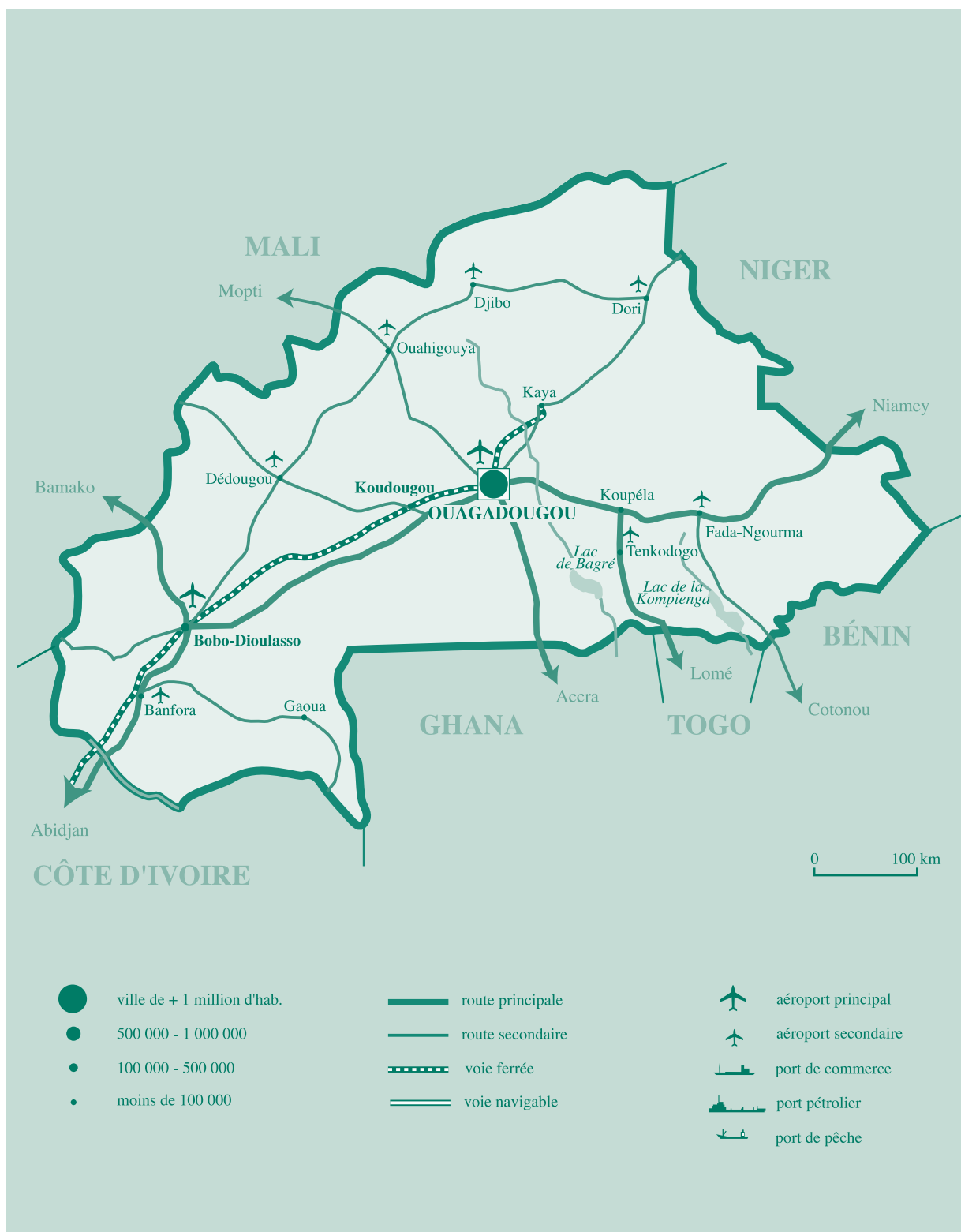
# Burkina Faso



## chiffres clés

- Superficie en milliers de km<sup>2</sup> : 274
- Population en milliers (2007) : 14 784
- PIB par habitant, USD à prix constant 2000 (2007) : 268
- Espérance de vie (2007) : 52.3
- Taux d'analphabétisme (2007) : 69.6

# Burkina Faso



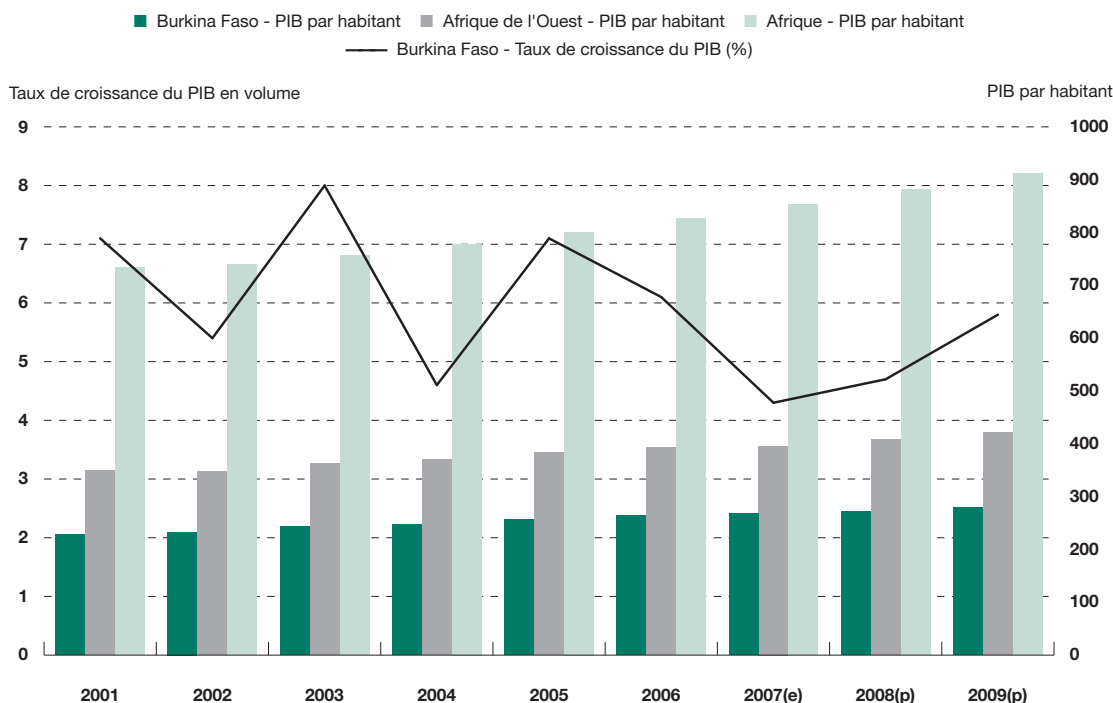
LE BURKINA RESTE L'UN DES PAYS les plus pauvres de la planète, avec 44.8 pour cent de sa population vivant avec moins de 1 USD par jour. L'activité économique a pourtant marqué un saut qualitatif ces dix dernières années, avec une croissance moyenne de 5.9 pour cent entre 1997 et 2006. La croissance a atteint 6.1 pour cent en 2006, contre une moyenne de 3.1 pour cent dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Ces bons résultats sont dûs à la poursuite des réformes structurelles et des investissements soutenus. La croissance a cependant ralenti en 2007, avec un taux de 4.3 pour cent dû à la chute de la production de coton. Une reprise progressive est attendue, avec 4.7 pour cent projetés en 2008 et 5.8 pour cent en 2009.

L'inflation a ralenti, s'élevant à 2.4 pour cent en 2006 et 2.0 pour cent en 2007, des taux nettement inférieurs à 2005 (6.4 pour cent). Une bonne production vivrière et l'approvisionnement suffisant des marchés a ralenti la hausse des prix des produits alimentaires. Les projections tablent sur une inflation de 2 pour cent en 2008 et 2009. Fait notable, la baisse de l'inflation s'est soldée par l'augmentation de 4.7 pour cent du revenu par tête en 2006.

**Le coton reste la locomotive de l'économie, mais le secteur minier s'annonce prometteur.**

L'économie burkinabè a remarquablement bien résisté, depuis 2004, à la crise ivoirienne. Le conflit dans le pays voisin a connu une accalmie, il est vrai, avec la

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant (USD à prix constant 2000)



Source : Données du FMI et sources nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/32458287717>

signature de l'Accord de Ouagadougou, le 4 mars 2007. La croissance économique du Burkina Faso reste malgré tout volatile, pour quatre raisons principales : une agriculture peu diversifiée, un réseau routier insuffisant, des ressources énergétiques limitées, ainsi que l'enclavement du pays. Cette situation géographique entraîne des coûts élevés de transport de marchandises, qui pénalisent la compétitivité de l'économie dans son ensemble.

Les finances publiques demeurent sous tension, malgré le soutien important des bailleurs de fonds. L'augmentation continue des dépenses publiques a aggravé le déficit primaire, passé de 4.7 pour cent du PIB en 2006 à 5.7 pour cent en 2007. Une lutte efficace contre la pauvreté implique la maîtrise des dépenses publiques, le maintien de la dette à un niveau soutenable et une progression plus rapide de la pression fiscale.

## Développements économiques récents

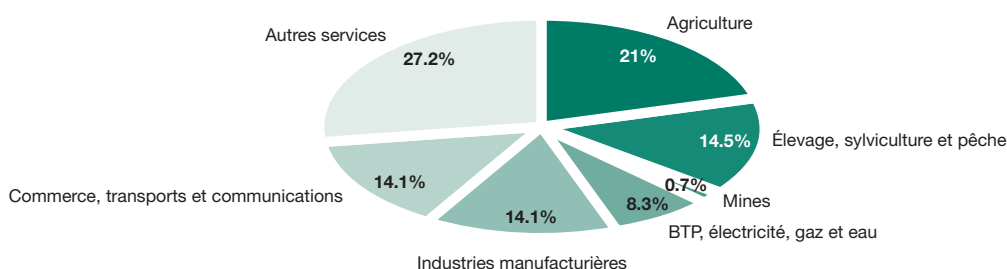
L'activité économique a marqué le pas en 2007, avec un taux de croissance de 4.3 pour cent. Entravée par la chute de la production cotonnière, la croissance n'est plus tirée que par l'industrie et les services, à hauteur de 1.7 et 1.2 pour cent respectivement. La contribution de l'agriculture à la croissance s'est limitée à 0.14 pour cent en 2007, en raison d'une crise non résolue dans la filière coton. La tendance à la baisse des cours du coton a d'ailleurs conduit à la révision des prévisions économiques. La croissance ne devrait pas dépasser 4.7 pour cent en 2008, au lieu des 6 pour cent

initialement attendus. Elle ne s'approchera de cet objectif qu'en 2009, avec un taux de 5.8 pour cent, à la faveur d'une reprise généralisée, agriculture comprise.

En attendant, le secteur primaire, l'un des piliers de l'économie nationale (35.5 pour cent du PIB), est durement touché. La production cotonnière est en effet tombée de 649 400 à 434 000 tonnes entre 2006 et 2007, en raison de plusieurs facteurs : mauvaises conditions climatiques, baisse de 14 pour cent des prix payés aux producteurs (145 francs CFA le kg, au lieu de 165 francs CFA en 2006), hausse des prix des intrants et retards de paiement des paysans pour la dernière campagne, sans oublier l'annonce tardive du prix plancher aux producteurs. Les cultivateurs ont réduit les superficies consacrées au coton et développé des cultures céréalières de subsistance, telles que le maïs, le mil et le sorgho.

La production céréalière a augmenté de 1.5 pour cent en 2007, également stimulée par l'aménagement de nouveaux bas-fonds et de périmètres irrigués. Passée de 3.68 à 3.73 millions de tonnes entre 2006 et 2007, cette production est censée couvrir les besoins du marché intérieur. Cependant, 15 provinces demeurent déficitaires, sur les 45 que compte le pays. Les surplus dégagés dans certaines régions ne parviennent pas aux provinces touchées par la pénurie de céréales, à cause du mauvais état des routes, d'une mauvaise circulation de l'information et du manque d'organisation. Cette situation s'est soldée par des tensions inflationnistes. Pour les juguler, le gouvernement a lancé en novembre 2007 un programme de vente de céréales à prix sociaux.

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2006 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du ministère de l'Économie et des Finances.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/325626152807>

Les exportations de produits d'élevage ont repris progressivement. Elles sont favorisées par la réouverture de la frontière avec la Côte d'Ivoire et une meilleure organisation des flux commerciaux avec d'autres pays voisins, tels que le Ghana et le Togo. L'élevage a contribué à hauteur de 0.33 pour cent à la croissance du PIB en 2007, contre 0.46 pour cent en 2006.

L'industrie, qui représente 23.1 pour cent du PIB, affiche une croissance de 8.2 pour cent en 2007, tirée par les mines et les grands travaux. L'essor des Bâtiments et travaux publics (BTP) doit beaucoup au chantier de la Zone d'activités commerciales et administratives (Zaca), qui vise à réaménager le centre-ville de Ouagadougou, la capitale. Divers monuments, palais des sports et infrastructures sont en construction, de même que de nombreux projets immobiliers privés.

La chute de la production cotonnière a entraîné un déclin des activités d'égrenage en 2007. Cette baisse a pesé sur les performances de l'ensemble du sous-secteur des manufactures et des mines. L'activité minière, toutefois, a été renforcée par l'exploitation effective des mines d'or de Taparko et la meilleure organisation de l'orpaillage. La production d'or, premier produit d'exportation du pays, est passée de 7.4 à 9 tonnes entre 2006 et 2007. Les dispositions du nouveau code minier, adopté en 2003, devraient porter leurs fruits sur la période 2008-09. Des travaux en vue de l'exploitation des mines d'or de Mana et Kalsaka ont en effet été lancés en 2007. Trois autres mines d'or, Essakane, Inata et Bayildiaga sont en construction, de même que la mine de zinc de Perkoa. En outre, deux permis d'exploitation ont été accordés à de petites mines, l'une d'or à Banouassi et l'autre de manganèse à Kiérou.

L'industrie devrait croître de 2.7 pour cent en 2008 et 5.96 pour cent en 2009. Les manufactures devraient tirer profit, avec l'égrenage, de la reprise attendue de la production cotonnière. Quant aux mines, elles devraient connaître un nouvel élan, avec une croissance de 3.89 pour cent en 2008 et 6.39 pour cent en 2009.

Le secteur des services, 41.3 pour cent du PIB, a connu une croissance estimée à 5 pour cent en 2007,

contre 6.2 pour cent en 2006. Ce ralentissement s'explique par la faible contribution des services non marchands et par la baisse d'activité des services marchands. Les postes et télécommunications, le commerce, les transports et les services financiers ont montré le plus de dynamisme. Les télécommunications, en croissance de 6.6 pour cent en 2007, prospèrent grâce à l'essor de la téléphonie mobile. La privatisation de l'Office national des télécommunications (Onatel) a été menée à bien en 2007, avec le rachat de 51 pour cent des parts par Maroc Télécom. Celtel, un opérateur de téléphonie mobile, est par ailleurs devenu un fournisseur de services à part entière, à la faveur de la libéralisation de l'accès à Internet. Le commerce a lui aussi progressé, grâce à la vente au détail. Quant aux transports, ils ont profité de la reprise du trafic ferroviaire entre Ouagadougou et Abidjan. Les services devraient croître de 5.8 pour cent en 2008 et 7 pour cent en 2009, grâce au commerce, aux télécommunications et aux services financiers. Le tourisme, en essor, affiche un fort potentiel. La capacité d'accueil dépasse 10 000 lits. La promotion de la destination Burkina Faso commence à donner des résultats : plus de 400 000 arrivées ont été enregistrées en 2007, un niveau qui devrait passer à 447 000 en 2008 et 500 500 en 2009.

L'investissement a progressé de 38.4 pour cent en 2007, grâce à l'amélioration du climat des affaires. Les mines, les télécommunications et l'immobilier stimulent l'investissement privé, en hausse de 64.5 pour cent en 2007. Les investissements publics ont pour leur part augmenté de 9 pour cent, grâce à l'accroissement des dons et aux dépenses faites dans les télécommunications avant la privatisation d'Onatel. Le ralentissement de la croissance en 2007 s'explique en partie par le tassement de la consommation privée (2.2 pour cent du PIB). Deux grandes causes à ce phénomène : la baisse des revenus des producteurs et les tensions inflationnistes sur les marchés mondiaux des produits alimentaires.

L'investissement devrait croître de 10.9 pour cent en 2008 et 13.1 pour cent en 2009. L'investissement privé va ralentir, tandis que les investissements publics vont augmenter de 9.1 pour cent en 2008 et 9.9 pour cent en 2009. Les estimations donnent un taux de consommation finale de 3.1 pour cent en 2008 et

Tableau 1 - Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	1999	2006	2007(e)	2008(p)	2009(p)	2007(e)	2008(p)	2009(p)
<b>Formation brute de capital</b>	<b>18.5</b>	<b>17.1</b>	<b>38.4</b>	<b>10.9</b>	<b>13.1</b>	<b>6.4</b>	<b>2.4</b>	<b>3.1</b>
Publique	9.8	8.1	9.0	9.1	9.9	0.7	0.7	0.8
Privée	8.7	9.1	64.5	12.0	15.0	5.7	1.7	2.2
<b>Consommation finale</b>	<b>96.3</b>	<b>96.0</b>	<b>2.2</b>	<b>3.4</b>	<b>4.0</b>	<b>2.1</b>	<b>3.1</b>	<b>3.6</b>
Publique	18.0	21.1	1.0	3.0	3.0	0.2	0.6	0.6
Privée	78.3	74.9	2.5	3.5	4.2	1.9	2.5	3.0
<b>Solde extérieur</b>	<b>-14.8</b>	<b>-13.1</b>				<b>-4.1</b>	<b>-0.9</b>	<b>-0.9</b>
Exportations	9.6	11.4	-9.8	6.8	7.5	-1.2	0.7	0.8
Importations	-24.4	-24.5	13.1	6.6	6.7	-2.9	-1.6	-1.7
<b>Croissance du PIB en volume</b>						<b>4.3</b>	<b>4.7</b>	<b>5.8</b>

Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/328523312203>

3.6 pour cent en 2009, lié à la faible progression des revenus.

saisie des bases de données de la Division des grandes entreprises (DGE). Par ailleurs, le gouvernement n'a pas pu respecter son engagement de réduction du délai de remboursement des crédits de Taxe sur la valeur ajoutée (TVA). De même, les modules Sydonia de saisie à distance des déclarations par les commissionnaires en douane agréés n'ont pas pu entrer en vigueur. Les protestations des syndicats ont contraint au report de l'application du mécanisme d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers, malgré la forte hausse des cours internationaux du pétrole. Les dons, en légère baisse par rapport à 2006, ont représenté 5.3 pour cent du PIB en 2007, contre 5.6 pour cent en 2006.

## Politique macro-économique

### Politique budgétaire

Le Burkina Faso a passé en 2003 des accords de prêts à faibles taux d'intérêt avec le Fonds monétaire international (FMI). Le premier accord, conclu au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), est arrivé à échéance en septembre 2006. Un nouvel accord a suivi, en février 2007.


Les recettes publiques ont atteint 18 pour cent du PIB en 2007, un niveau comparable à 2006 (18.1 pour cent). Les réformes visant à améliorer les performances des administrations fiscales n'ont pas eu l'impact espéré. Le taux de pression fiscale, qui n'a pas dépassé une moyenne de 12 pour cent du PIB durant la période 2000-06, reste inférieur à la norme communautaire de 17 pour cent du PIB en vigueur dans l'UEMOA. Ces résultats traduisent les retards pris dans la mise en œuvre de certains volets de la réforme budgétaire. Depuis juin 2007, le logiciel Syntax permet l'envoi automatique de lettres de rappel aux contribuables retardataires ou non déclarants. Tous n'ont pas été contactés, cependant, en raison de difficultés dans la

Les dépenses et prêts se sont élevés à 24 pour cent du PIB en 2007, contre 23.3 pour cent en 2006. Leur croissance reste modérée, bien que tirée par la hausse des dépenses en capital, nécessaires à la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP). Ce programme prioritaire vise à remplir les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les autorités ont maintenu leurs efforts de discipline budgétaire, mais ont dû procéder à de nouvelles dépenses. Des recrutements, par exemple, ont été faits dans la fonction publique. Il a aussi fallu réparer les sinistres provoqués par les inondations de juin 2007 dans la région du Centre Est. En outre, une subvention importante a été accordée à la Société nationale d'électricité du Burkina (Sonabel), en raison de la

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1999	2004	2005	2006	2007(e)	2008(p)	2009(p)
<b>Recettes totales (avec dons)</b>	<b>20.6</b>	<b>17.1</b>	<b>16.8</b>	<b>18.1</b>	<b>18.0</b>	<b>17.8</b>	<b>17.7</b>
Recettes fiscales	12.1	11.8	11.4	11.5	11.7	11.9	12.0
Dons	7.7	4.3	4.4	5.6	5.3	4.9	4.8
<b>Dépenses totales (et prêts nets)</b>	<b>22.4</b>	<b>21.4</b>	<b>21.7</b>	<b>23.3</b>	<b>24.0</b>	<b>24.9</b>	<b>25.2</b>
Dépenses courantes	9.8	10.5	11.2	12.3	11.6	11.7	11.4
<i>Sans les intérêts</i>	9.0	9.8	10.6	11.7	11.4	11.3	11.0
Salaires	4.5	4.4	4.8	5.1	4.8	4.8	4.6
Paiements d'intérêts	0.7	0.7	0.6	0.6	0.2	0.4	0.5
Dépenses en capital	12.6	11.0	10.9	11.5	12.4	13.2	13.8
<b>Solde primaire</b>	<b>-1.0</b>	<b>-3.6</b>	<b>-4.3</b>	<b>-4.7</b>	<b>-5.7</b>	<b>-6.6</b>	<b>-7.0</b>
<b>Solde global</b>	<b>-1.8</b>	<b>-4.3</b>	<b>-4.9</b>	<b>-5.2</b>	<b>-6.0</b>	<b>-7.1</b>	<b>-7.5</b>

Source : Données du FMI ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/330586322647>

flambée des cours du pétrole. Cette subvention n'a pas dépassé le plafond de 22 milliards de francs CFA fixé en 2006 par les pouvoirs publics. Les intérêts dus au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) ont baissé de plus de 60 pour cent. Ce facteur a limité la hausse des dépenses courantes. Les ressources dégagées par l'Initiative Pays pauvres très endettés (PPTE) ont quant à elles augmenté de 36 pour cent, passant de 24.8 milliards de francs CFA en 2006 à 33.7 milliards de francs CFA en 2007. Leur utilisation rigoureuse a permis de financer le développement social (éducation, santé primaire, action sociale), avec une politique axée sur les résultats.

En tant que membre de l'UEMOA, le Burkina est tenu de respecter les critères du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2000. Ce pacte vise à préserver la stabilité du cadre macro-économique des pays membres de l'UEMOA. Il concerne aussi bien le solde budgétaire que la pression fiscale, l'inflation, l'encours et les arriérés de la dette. Trois critères n'ont pas été respectés par le Burkina Faso en 2007 : le taux moyen de pression fiscale, inférieur à la norme communautaire, le solde budgétaire, en raison du niveau soutenu des dépenses publiques, et le compte courant de la balance des paiements.

Priorité sera donnée en 2008 à l'accroissement des ressources propres et à la rationalisation des dépenses publiques, pour mieux lutter contre la pauvreté. Entre

2007 et 2008, les dépenses devraient augmenter à hauteur de 0.9 pour cent du PIB. La fin de la recapitalisation de la Société burkinabè des fibres et textiles (Sofitex), principale société cotonnière du pays, devrait relancer les investissements. Le même effet est attendu du démarrage effectif des activités du Compte du défi du Millénaire. Le Burkina Faso est éligible depuis 2005 à ce compte d'aide bilatéral, créé en 2004 par les États-Unis. Au total, les investissements devraient s'élever à 13.2 pour cent du PIB en 2008, contre 10.9 pour cent en 2005.

### Politique monétaire

La politique monétaire du Burkina, déterminée par la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a pour priorité le contrôle de l'inflation. Elle est alignée sur la politique conduite dans la zone euro, puisque le franc CFA, monnaie de l'UEMOA, est arrimé à l'euro. Les avoirs extérieurs nets ont augmenté de 21.3 pour cent en 2007, contre 8.4 pour cent en 2006. Les avoirs intérieurs, en revanche, accusent une forte baisse, -12.2 pour cent en 2007 contre une légère hausse de 1.8 pour cent en 2006, conséquence directe de la mauvaise récolte cotonnière. Cette chute s'explique en effet par la recapitalisation de la compagnie cotonnière Sofitex, ainsi que par les difficultés des institutions financières engagées auprès des opérateurs de la filière coton. L'augmentation des avoirs extérieurs nets tient en partie à l'allègement de la dette au titre de l'IADM. Le crédit à l'État est passé de -6.4 pour cent

en 2006 à -20.9 pour cent en 2007. L'encours du crédit intérieur résulte principalement d'une hausse de crédit à l'économie qui a augmenté de 8.7 pour cent en 2007, après avoir déjà connu une hausse de 11.2 pour cent en 2006. Cette évolution résulte des crédits ordinaires octroyés à des sociétés cotonnières et aux entreprises intervenant dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications et des BTP.

La masse monétaire a progressé de 9.1 pour cent en 2007. L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) est estimé à -0.7 pour cent en 2007, grâce à la bonne campagne agricole 2006/07, qui s'est soldée par une baisse du prix de produits alimentaires. Pour 2008/09, un taux d'inflation annuel de 2 pour cent en moyenne est attendu. Cette prévision repose sur l'hypothèse d'une augmentation moins rapide des cours du pétrole et d'une baisse du prix des céréales.

### Position extérieure

Le solde de la balance des paiements s'est amélioré : hors financement exceptionnel, il a été estimé à 160 milliards de francs CFA en 2007, contre 35.4 milliards de francs CFA en 2006. Ce nouvel excédent résulte principalement de la privatisation d'Onatel, une transaction de 144.3 milliards de francs CFA.

Le déficit du compte courant est estimé à 13.6 pour cent du PIB en 2007. Il devrait s'aggraver en 2008 (15.2 pour cent) et en 2009 (14.9 pour cent). La baisse des exportations de coton, qui ont rapporté 44 milliards de francs CFA en 2007, va creuser le déficit commercial. Les importations, en hausse, portent sur des produits

de plus en plus chers, tels que les hydrocarbures, le blé et le riz. Le déficit du compte courant n'est pas conforme à la norme du Pacte de convergence de l'UEMOA, qui exige des pays membres un excédent d'au moins 5 pour cent du PIB.


Le déficit de la balance des services s'est élevé à 5.1 pour cent du PIB en 2007, contre une moyenne de 4.3 pour cent sur la période 1996-06. Ce déficit devrait se réduire légèrement, pour passer à 4.9 pour cent en 2008 et 4.8 pour cent en 2009. Cette évolution traduit une forte dépendance du pays à l'égard de l'aide extérieure. Les transferts courants, eux, sont en baisse : d'une moyenne de 5.2 pour cent du PIB sur la période 1996-06, ils n'ont pas dépassé 3.5 pour cent en 2007. La tendance devrait continuer en 2008 et 2009 (3.3 pour cent). Elle résultera de la baisse des transferts privés, à hauteur de 1.2 pour cent du PIB en 2007 et 0.9 pour cent en 2009.

L'Union européenne (UE), principal partenaire commercial, représente 40 pour cent des importations du Burkina Faso et 60 pour cent de ses exportations. La France, ancienne puissance coloniale, compte pour 20 pour cent des importations du Burkina Faso et 40 pour cent de ses exportations. Le pays dépend aussi de ses voisins de l'UEMOA, à hauteur de 25 pour cent pour les importations et 20 pour cent pour les exportations. La Côte d'Ivoire joue d'ailleurs un rôle prépondérant, totalisant 15 pour cent des importations du Burkina Faso et 10 pour cent des exportations. À l'instar des autres pays membres de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), le Burkina Faso préconise la poursuite des négociations

Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB)

	1999	2004	2005	2006	2007(e)	2008(p)	2009(p)
Balance commerciale	-11.0	-9.1	-10.1	-8.1	-11.7	-13.0	-13.0
Exportations de biens (f.o.b.)	8.5	9.4	8.3	9.8	7.3	7.0	7.1
Importations de biens (f.o.b.)	19.5	18.5	18.5	17.9	19.0	20.1	20.1
Services	-3.9	-4.5	-4.7	-4.5	-5.1	-4.9	-4.8
Revenus des facteurs	-0.6	-0.6	-0.9	-0.3	-0.4	-0.6	-0.4
Transferts courants	4.8	3.7	4.2	4.4	3.5	3.3	3.3
<b>Solde des comptes courants</b>	<b>-10.6</b>	<b>-10.4</b>	<b>-11.5</b>	<b>-8.5</b>	<b>-13.6</b>	<b>-15.2</b>	<b>-14.9</b>

Source : Données du FMI; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/331711027532>



sur la mise à niveau des économies ouest-africaines, afin de tirer le meilleur parti possible des accords de partenariat économique (APE) passés avec l'UE.

La dette extérieure a représenté 34.5 pour cent du PIB en 2007, contre 9 pour cent en 2006. En valeur actuelle nette, elle a atteint 104.7 pour cent des exportations en 2007, contre 88.1 pour cent en 2006, à cause de la dépréciation du dollar et de la baisse des exportations, consécutive à la chute des cours du coton et à la mauvaise récolte de 2007. La tendance, qui devrait se poursuivre, est également renforcée par la hausse des dépenses liées au CSLP et aux OMD.

Selon les prévisions, la dette extérieure en valeur actuelle nette devrait s'élever à 124.2 pour cent des exportations en 2008, et 132.8 pour cent en 2009. D'où l'impérieuse nécessité de réduire le déficit budgétaire. Il est prévu de renforcer les capacités du Comité national de la dette publique (CNDP), grâce à l'adoption d'une nouvelle politique conforme aux normes internationales. L'encours de la dette, qui va


en augmentant, devrait s'élever à 23.6 pour cent du PIB en 2008, puis 27.5 pour cent en 2009. Le Burkina Faso a bénéficié en 2006 de l'annulation de sa dette multilatérale, dans le cadre de l'IADM. Un ballon d'oxygène important, dans la mesure où cette dette s'élevait à 700 milliards de francs CFA. L'aide bilatérale attendue du Millennium Challenge Account (MCA) américain devrait encore réduire la dette extérieure.

Le Burkina Faso a souscrit en mars 2005 à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, et conclu la même année, avec ses principaux bailleurs de fonds, un accord sur l'organisation des appuis budgétaires. Parmi ces partenaires figurent la Banque africaine de développement (BAfD), la Banque mondiale et l'UE. Les autorités du Burkina Faso ont élaboré un plan d'action sur la période 2007-10, qui a d'abord mis l'accent sur l'appropriation de l'aide en 2007. Les efforts ont porté sur l'élaboration des documents de stratégie et le renforcement des capacités de suivi, ainsi que des systèmes de contrôle budgétaire. Il est d'ailleurs prévu d'intégrer dans le CSLP les mesures de performance et

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/327116562486>

de décaissements du Cadre général d'organisation des appuis budgétaires du CSLP (CGAB/CSLP). Ces efforts se poursuivront en 2008, année au cours de laquelle le Burkina Faso doit assister à la conférence sur les progrès de la Déclaration de Paris, qui se tiendra au Ghana, sous l'égide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). En 2009, la priorité sera à l'harmonisation de l'aide. Il s'agira alors de promouvoir les financements communs et de définir des procédures simplifiées.

## Questions structurelles

### Développements récents

La réforme de l'administration publique s'est traduite en 2007 par la déconcentration progressive des services et une justice plus accessible et efficace. Des réformes visant la transparence, la fiabilité et l'efficacité dans la gestion budgétaire continuent d'être mises en œuvre. Une stratégie de renforcement des finances publiques a été définie, ainsi qu'un plan d'action visant à améliorer l'exécution du budget.

L'approvisionnement en énergie fait l'objet d'une attention particulière. Le pays, en effet, dépend à 70 pour cent des hydrocarbures, à 25 pour cent des ressources hydrauliques et à environ 5 pour cent de ses importations d'électricité. C'est dire à quel point l'économie du Burkina Faso reste vulnérable. La hausse des cours du pétrole, cependant, y a été anticipée mieux qu'ailleurs dans la sous-région. Le choc a été amorti, grâce à une réforme mise en œuvre à partir de 2000 avec l'appui de la Banque mondiale. Un mécanisme a été instauré, pour établir les tarifs en fonction des coûts. Dans le cadre de ce programme, des subventions ont couvert 70 pour cent de l'approvisionnement du pays en hydrocarbures en 2007. Les tarifs de l'électricité ont progressivement augmenté, avec une hausse de 12,5 pour cent entre 2004 et 2006. À terme, le secteur sera libéralisé, par souci de productivité. La Sonabel devrait être privatisée à la fin 2009 au plus tard. En attendant, les sociétés publiques doivent disposer des ressources nécessaires au maintien de la consommation et à l'interconnexion du réseau avec la Côte d'Ivoire,

d'où l'électricité est importée. La construction du réseau d'interconnexion reliant le Burkina Faso au Ghana a commencé en 2007. Toutes ces mesures ont permis au pays de pallier, en juin et juillet 2007, à une rupture de l'approvisionnement en gaz, causée par la faible capacité de mise en bouteille de la Société nationale burkinabè des hydrocarbures (Sonabhy).

Des initiatives sont en cours pour la promotion des biocarburants. Un accord a été signé avec une société française, pour un projet qui devrait démarrer en 2008. La couverture électrique du pays doit augmenter, grâce à deux programmes : l'électrification des petits centres urbains, d'une part, et la plateforme multifonctionnelle pour la réduction de la pauvreté en milieu rural, d'autre part. Une étude d'électrification rurale dans les treize régions du pays est par ailleurs financée par la BAFD, en vue d'un projet annoncé pour 2008.

Les travaux d'une nouvelle route entre Yégueresso, Débougou et la frontière du Ghana ont commencé en 2007. La construction de deux routes se poursuit, entre Dédougou et Bobo-Dioulasso et entre Kongoussi et Ouagadougou. Le bitumage des voies urbaines était en cours en 2007 dans les deux principales villes du pays, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Des études et des recherches de financements ont été lancées, en vue de la construction d'un nouvel aéroport à Ouagadougou et de l'aménagement de l'aéroport actuel.

Le processus de privatisation se poursuit, malgré les retards pris sur son calendrier. Une tranche supplémentaire de 20 pour cent des parts d'Onatel devrait être mise en vente en 2008 sur le marché financier régional. En outre, une part de 6 pour cent du capital d'Onatel est réservé au personnel de l'entreprise. Une partie de la Banque internationale du Burkina Faso (BIB) est également en cours de cession. Le capital de la Sonabel et de la Sonabhy était censé, lui aussi, être mis en vente en 2008, dans le cadre de la réforme du secteur de l'énergie. Cependant, les retards enregistrés dans les audits de ces deux sociétés devraient conduire à un report de la vente finale en 2009. Des rapports sur la privatisation du Bureau des mines et de la géologie du Burkina Faso (Bumigeb) et du Centre de contrôle des véhicules automobiles (CCVA) sont en cours d'examen. Quant à la privatisation des

aéroports internationaux de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, elle a été suspendue.

Le climat des affaires s'améliore : le Burkina Faso a été classé parmi les cinq pays africains ayant fait le plus de réformes dans le rapport 2007 de la Société financière internationale (SFI) intitulé *Doing business better*. Des chambres de commerce spécialisées ont été créées. La taxe d'enregistrement des décisions judiciaires a été réduite, tout comme les frais de transfert et d'enregistrement des propriétés. Le délai d'enregistrement d'une entreprise a été ramené à 23 jours, grâce aux nouveaux Centres de formalités des entreprises (Cefore).

L'accès problématique des PME au crédit reste l'une des principales entraves au développement, selon les institutions financières multilatérales. Les difficultés rencontrées par les banques lors de la crise de la filière coton ont incité les autorités à accélérer la réforme du secteur financier. Le gouvernement envisage non seulement de faciliter l'accès au crédit des PME, mais aussi des agriculteurs et des candidats au logement. Une banque de l'habitat devrait ainsi voir le jour, tandis que les procédures judiciaires relatives au crédit seront améliorées.

Un centre d'arbitrage, de médiation et de conciliation a été créé à Ouagadougou, pour résoudre plus de litiges commerciaux à l'amiable. Un centre de gestion agréé a par ailleurs été mis sur pied, afin d'aider les entrepreneurs à dresser des bilans comptables conformes aux normes. Un fonds d'appui aux initiatives des jeunes a aussi été lancé. Les employés du secteur minier, eux, devraient bénéficier de mesures prises pour inciter leurs employeurs à établir des contrats de travail à durée déterminée. Une nouvelle Autorité supérieure du contrôle de l'État (ASCE), instance unique de lutte contre la corruption, a été instaurée en octobre 2007, et sera fonctionnelle en 2008. Ses compétences, larges, vont du contrôle général de l'État à la lutte contre la fraude et la corruption à tous les niveaux.

En matière de ressources naturelles, priorité est donnée à la gestion participative des forêts et des étendues d'eau. Un Conseil national de l'eau (CNE)

a été instauré en 2003, pour assurer une meilleure gestion des ressources. La faiblesse des pluies a entraîné la mise en place, avec l'appui du Maroc, d'un programme d'accroissement des précipitations par ensemencement des nuages. Une politique nationale de l'habitat s'est fixé deux grands objectifs : rationaliser les opérations d'aménagement des espaces d'habitation et définir les normes en matière de construction.

Dans le secteur agricole, la réforme de la filière coton a permis en 2007 la création d'un fonds de lissage, avec le soutien de la Banque mondiale. Des financements ont été sollicités auprès de tous les partenaires du Burkina Faso, pour permettre à ce fonds de stabiliser les revenus des producteurs. L'État a par ailleurs bouclé sa contribution, en 2007, au plan de recapitalisation de la Sofitex, une société cotonnière en restructuration, avant sa privatisation.

### **Développement des compétences techniques et professionnelles**

L'offre en enseignement technique, très faible, est concentrée à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Avec 30 000 inscrits en 2006/07, la filière ne représente que 8 pour cent du total des élèves. Elle comprenait presque autant de filles (49.4 pour cent) que de garçons (50.6 pour cent). Les filles ont une préférence marquée pour les métiers du secteur des services et les formations de courte durée, entre deux et quatre ans d'études. Le secteur privé domine largement l'enseignement technique et professionnel, avec 78 pour cent des établissements et 80 pour cent des effectifs. Disparatée et peu organisée, la formation professionnelle passe pour l'essentiel par les Centres de formation professionnelle (CFP), qui mettent l'accent sur les métiers de l'agriculture. Les CFP représentent 38.7 pour cent des établissements de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP), mais seulement 5 pour cent des effectifs. L'enseignement technique, au contraire, représente 18.2 pour cent des établissements de l'ETFP et plus de 60 pour cent des effectifs de l'ETFP.

Il existe, au total, 401 établissements spécialisés dans l'ETFP, selon une enquête menée en 2005 par

l'Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle (Onef). Contrairement aux CFP, ils manquent de filières agronomiques (6 pour cent du total) et se concentrent trop sur les services et l'industrie (55 pour cent des filières de l'enseignement technique et 35 pour cent de celles de la formation professionnelle). D'autre part, les frais d'inscription élevés, entre 150 000 et 500 000 francs CFA par an, rendent ces formations hors de prix pour la majorité. Ces établissements, qui n'ont pas de liens réels avec le monde de l'entreprise, sont critiqués pour la multiplicité de leurs intervenants, une méthode parfois défailante et des ressources insuffisantes.

Les cursus portant sur les métiers des services et de l'industrie comptaient des effectifs de 6 200 élèves en 2006. Le manque de contacts avec les entreprises rend difficile l'insertion professionnelle de ces diplômés. Faute de trouver un premier emploi, certains cherchent à intégrer les écoles préparant aux métiers de la fonction publique, ou s'orientent vers d'autres études auxquelles ils sont mal préparés.

En matière de formation professionnelle, la qualification des personnes travaillant dans le secteur informel reste un enjeu central. Cette meilleure qualification fait partie des actions prioritaires de l'axe n° 3 du CSLP, en vue de l'élargissement des opportunités d'emplois et des activités génératrices de revenus. Environ 30 000 opérateurs du secteur informel ont suivi entre 2005 et 2007 des sessions de formation proposées par l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et le Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (Fafpa). L'action du privé paraît tout aussi cruciale, avec des organisations non gouvernementales (ONG) qui travaillent sur le secteur informel en milieu rural.

La fonction de ministre délégué de l'Enseignement Technique et Professionnel a été créée en 2002, au sein du ministère des Enseignements Secondaire, et Supérieur et de la Recherche Scientifique. La formation professionnelle, quant à elle, se trouve sous la tutelle du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Jeunesse et de l'Emploi, créé en janvier 2006. Le ministère du Commerce, pour sa part, est responsable du

renforcement des capacités des entrepreneurs. Le ministère de l'Agriculture assure le volet formation des agriculteurs, et le ministère des Ressources animales la formation des éleveurs. Les ministères du Travail, de l'Emploi et de la Jeunesse et de la Fonction publique sont aussi impliqués, de même que la Chambre de commerce et d'industrie (CCI).

La multiplicité des institutions concernées pénalise l'ETFP, pourtant identifié comme l'un des meilleurs moyens de lutter contre la pauvreté. Aussi le gouvernement a-t-il entrepris d'élaborer une politique nationale, qui faisait jusqu'à présent défaut, et qui devrait être adoptée courant 2008. Un volet consacré à la formation professionnelle doit également figurer dans la politique nationale de l'emploi, en cours d'élaboration.

Cette nouvelle politique nationale d'ETFP vise à faciliter l'accès des filières. L'objectif consiste à réduire les frais d'inscription pour les sections les plus porteuses : génie civil, électricité et dérivés, mécanique et maintenance, métiers de l'hôtellerie, menuiserie et plomberie. La qualité des cours devrait s'améliorer, avec un effort de formation des formateurs et la fourniture de matériel pédagogique. Une meilleure planification est aussi recherchée. Enfin, les fonds nécessaires seraient plus facilement mobilisés s'il y avait plus de coopération entre l'État, le secteur privé, les parents d'élèves et les partenaires au développement.

Deux grands projets de formation ont été lancés en 2007, sur cinq ans. Le premier cherche à former 25 000 étudiants au métier d'entrepreneur, au rythme de 5 000 jeunes par an. Le second ambitionne de former 50 000 jeunes à différents métiers (électricien, plombier, etc), au rythme de 10 000 élèves par an. L'ANPE a été restructurée en 2005, afin de mieux promouvoir l'emploi et la formation professionnelle. Un Observatoire de synthèse et d'analyse des informations statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle a également été créé. Un projet de soutien à l'ETFP, financé par Taïwan, a été préparé pour 2008. Deux autres projets sont prévus pour 2008/09, l'un sur la formation des scolaires aux métiers, l'autre sur une préparation à l'insertion professionnelle des étudiants en fin de cycle.

L'État et les bailleurs de fonds financent l'essentiel de l'ETFP public. À cause de la diversité des institutions concernées, les données manquent, qui permettraient de chiffrer le niveau des ressources budgétaires consacrées au secteur. Après la création du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Jeunesse en 2006, le gouvernement a promis d'y consacrer au moins 1 pour cent de son budget, soit environ 10 milliards de francs CFA annuels. À cette somme s'ajouteront en 2007 les 5.8 milliards de francs CFA attendus de la taxe d'apprentissage, versée par les employeurs privés. Cette taxe s'élève à 4 pour cent des salaires bruts pour les salariés nationaux, et à 8 pour cent pour les étrangers.

L'Agence française de développement (AFD) a été l'un des principaux soutiens à la formation professionnelle et aux métiers de l'artisanat, à hauteur de 1.18 milliard de francs CFA sur la période 2004-07. La Suisse et l'Autriche ont financé la cellule d'appui à la formation professionnelle à hauteur de 92 et 179 millions de francs CFA respectivement. L'Allemagne, l'UE, Taïwan, la Banque mondiale, la Banque islamique de développement (BID) et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) interviennent également.

Tous ces développements s'inscrivent dans un contexte de mondialisation et d'intégration régionale, impliquant une quête constante de productivité. L'instauration d'un système cohérent d'ETFP s'avère d'autant plus indispensable que la productivité des ressources humaines est trop faible. La filière doit s'intégrer dans le système global d'enseignement, et permettre la coordination de tous ses acteurs. De ce point de vue, la mise en œuvre d'une politique nationale, en 2008, représente un enjeu majeur pour l'État et ses partenaires.

## Contexte politique

Des élections législatives ont été remportées en 2007 par le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), au pouvoir, avec 65.8 pour cent des voix. Le parti de Blaise Compaoré, le chef de l'État, a obtenu une majorité de 73 des 111 sièges de députés que

compte le Parlement. Un nouveau gouvernement a été formé, comprenant 35 membres, parmi lesquels 5 femmes. Blaise Compaoré a pris en 2007 la présidence de la Cedeao et de l'UEMOA. Il a offert sa médiation en Côte d'Ivoire et au Togo, contribuant à la conclusion d'un accord politique à Lomé, le 20 août 2006, et à l'Accord politique de Ouagadougou, signé le 4 mars 2007 par les protagonistes du conflit ivoirien. Le Burkina Faso en a tiré une certaine reconnaissance internationale. En septembre 2007, le pays a en effet été nommé membre non permanent du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU), pour la période 2008-09. Deux anniversaires ont été célébrés simultanément en octobre 2007 au Burkina Faso : les 20 ans de pouvoir de Blaise Compaoré et la mort de son prédécesseur, Thomas Sankara, un jeune président aux idées révolutionnaires. Cette disparition a surtout été commémorée par la société civile et la veuve de Thomas Sankara, donnant l'impression d'un bras de fer entre les autorités et le spectre d'un idéal encore vivace, chez les jeunes notamment.

Malgré l'existence de plusieurs organes de contrôle et de lutte contre la corruption, le pays a reculé de neuf places en 2006 dans le classement de *Transparency International* (TI). La nouvelle Autorité supérieure du contrôle de l'État (ASCE) fondée en 2007 doit reprendre les attributions de l'Inspection générale d'État, de la Haute autorité de coordination de la lutte contre la corruption (HACLIC) et de la Coordination nationale de lutte contre la fraude. Cette nouvelle institution publiera ses rapports et pourra tenter des actions en justice. À signaler, par ailleurs : le pays a abrité, du 24 au 26 octobre 2007, le 7<sup>e</sup> Forum africain sur la gouvernance (FAG VII), consacré au renforcement des capacités de l'État en Afrique.

## Contexte social et développement des ressources humaines

La lutte contre la pauvreté commence à donner des résultats. La part de la population vivant sous le seuil de pauvreté est passée de 46.4 pour cent en 2003 à 44.8 pour cent en 2006. Le revenu réel moyen a

pendant accusé une baisse de 1.1 pour cent en 2007, à cause de la chute des revenus dans la filière coton, des inondations, du déficit céréalier de certaines provinces et du renchérissement de l'énergie. Cette baisse devrait se traduire par une hausse de 0.3 pour cent de l'incidence de la pauvreté par rapport à 2006, avec 45.1 pour cent de la population vivant avec moins de 1 USD par jour en 2007. Dans le classement 2007-08 de l'Indice de développement humain (IDH) réalisé par le Pnud, le Burkina Faso est arrivé en 176<sup>e</sup> position, sur une liste de 177 pays. Toutefois, les estimations laissent entrevoir une baisse de l'incidence de la pauvreté avec un taux de 43.9 pour cent en 2008 et de 42.1 pour cent en 2009. Cette baisse devrait résulter de la hausse de 5.5 pour cent des revenus tirés de l'agriculture vivrière en 2008/09. Les revenus des agriculteurs de rente devraient aussi progresser, à hauteur de 7.7 pour cent en 2008 et 9.4 pour cent en 2009.

Selon une enquête menée en 2007 sur la base du Questionnaire des indicateurs de base de bien-être (QUIBB), l'accès des ménages aux services sociaux de base va en s'améliorant. En 2007, 79 pour cent de la population avait un accès physique à l'eau potable, contre 74 pour cent en 2005. L'eau potable est utilisée comme eau de boisson par 74.3 pour cent des ménages, même si seulement 6.3 pour cent d'entre eux disposent de leur propre robinet intérieur. L'accessibilité physique et économique donne un taux global d'accès à l'eau potable de 62.3 pour cent en 2007, contre 40 pour cent en 1990. Le pays paraît donc en bonne voie, pour atteindre son objectif de réduction de moitié de la part de sa population n'ayant pas accès à une source d'eau potable.

Une nouvelle loi d'orientation a été adoptée en 2007 dans l'éducation, visant à rendre l'école gratuite jusqu'à l'âge de 16 ans. Le principe de gratuité a été expérimenté à la rentrée 2007/08 dans 45 départements du pays, à raison d'un département par province. Une distribution gratuite de livres scolaires pour les élèves du primaire a été lancée en août 2007.

Les résultats du Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB), sur la période 2001-10, s'avèrent satisfaisants. Dans l'enseignement primaire,

le taux brut de scolarisation est passé de 30 à 66.5 pour cent entre 1990 et 2006. Ce taux s'est élevé 67.9 pour cent en 2007, selon l'enquête QUIBB. La scolarisation progresse aussi dans le secondaire : elle est passée de 19.1 à 25.9 pour cent entre 2005 et 2007. Ces résultats viennent d'une politique volontariste, avec un programme intitulé « Un département, un collège d'enseignement général ». Le nombre d'établissements a augmenté, de même que les effectifs. Dans l'enseignement supérieur, l'ouverture de l'Université de Koudougou, la troisième université publique du pays, en octobre 2005, n'a pas résolu les problèmes de sureffectifs à Ouagadougou. Certaines promotions de l'Université de Ouagadougou, en effet, comptent plus de 1 000 étudiants. L'ouverture d'une seconde université dans la capitale, en 2008, devrait soulager les infrastructures existantes.

Des actions ont été entreprises pour favoriser la scolarisation des filles. La disparité entre filles et garçons a diminué. Entre 2005 et 2007, le taux de scolarisation des filles a augmenté de 9.8 pour cent contre 7.3 pour cent chez les garçons. Au total, 59.9 pour cent des filles sont scolarisées, contre 67.7 des garçons. En dépit de cette progression, l'écart reste important, et l'indice de parité des sexes s'établit à 0.88. La poursuite des tendances observées donnerait un taux brut de scolarisation de l'ordre de 85 pour cent en 2015. L'objectif de scolarisation universelle en 2015 paraît difficile à atteindre.

L'amélioration de ces différents indicateurs a souvent été obtenue au détriment de la qualité. Dans certaines écoles primaires, les classes de première année du cours préparatoire (CP) comptent plus de 100 élèves. L'opération de distribution gratuite des manuels scolaires connaît des difficultés dans certaines localités. Deux mois après la rentrée, certains élèves attendaient toujours les livres.

Dans la santé, d'énormes progrès ont été réalisés grâce à la politique nationale adoptée en 2000. La mortalité infanto-juvénile est passée de 219 à 151 pour mille entre 2000 et 2006, selon des sources nationales. La mortalité infantile, de son côté, est tombée de 105 à 81 pour mille sur la même période.

Les services de santé sont plus accessibles : leur rayon moyen d'action théorique est passé de 9.4 km à 7.8 km entre 2000 et 2006. Les travaux de construction du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Ouagadougou ont été lancés en 2007, avec l'appui de Taïwan. Le nouvel hôpital disposera de 600 lits, et ambitionne de former les futurs médecins avec des critères d'excellence, tout en proposant des soins de haut niveau.

Le suivi régulier des tendances des maladies à potentiel épidémique a permis de mieux lutter contre la méningite. Une réduction du taux de mortalité a été observée sur l'ensemble de ces maladies. Celui de la méningite est tombé à 8.5 pour cent en 2006, contre 21 pour cent en 2005, tandis que 0.57 pour cent des malades frappés par la rougeole n'ont pas survécu en 2006, contre 2 pour cent d'entre eux en 2005.

Un cadre stratégique de lutte contre le VIH/Sida a été élaboré. La prévalence du VIH/Sida a baissé au cours des dix dernières années, passant de 7.17 à 2.03 pour cent entre 1997 et 2006. Le pays est en bonne voie pour stabiliser et inverser la tendance actuelle.

Malgré ces progrès, les projections montrent que le Burkina Faso ne pourra pas atteindre les OMD sans redoubler d'efforts. La réduction de la pauvreté reste faible, et le taux de scolarisation n'a pas encore franchi le seuil de 70 pour cent. De même, la mortalité infantile reste élevée. Les autorités ont décidé de mettre au point une stratégie d'accélération des OMD en 2008, avec sept domaines prioritaires : la responsabilisation des acteurs, l'éducation, l'égalité des sexes, l'énergie, les infrastructures, l'eau et le VIH/Sida. Du point de vue financier, les actions entreprises sont évaluées à plus de 10 000 milliards de francs CFA.

Une étude réalisée en 2005 a montré que le marché de l'emploi se caractérise par son manque d'unité et sa fragmentation en trois bassins différents. L'agriculture, d'un côté, emploie 85 pour cent de la population active. L'emploi « moderne », lui, se concentre dans les villes et englobe la fonction publique et le secteur formel, pas plus de 200 000 personnes au total. Le secteur informel, enfin, occupe 70 pour cent des actifs non agricoles. Selon l'enquête QUIBB 2007, le taux de chômage atteint 7.8 pour cent de la population active dans les campagnes, et 17.7 pour cent dans les villes. Les 15-24 ans sont les plus touchés, notamment en milieu urbain, où leur taux de chômage s'élève à 29.4 pour cent, contre 21.4 pour cent pour les 25-29 ans.

